

R2 : Contre la persécution systématique des Ouïghour-e-s

Résolution à l'int. de l'Assemblée des délégué-e-s du 31 octobre 2020 à Bienne

Dépositaires : Mehdi Mesbah (JS Vaud), Davide Missiaglia (JS Vaud), Mathilde de Aragao (JS Vaud), Stanislas Dubois (JS Vaud), Soline Caiazza (JS Vaud), Romain Gapany (JS Fribourg), Elisa Moret (JS Valais romand), Youri Zwahlen (JS Jura), Kelmy Martinez (JS Vaud), Julien Berthod (JS Valais romand), Valère Lovis (JS Jura)

Sur fond de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme au Xinjiang, le gouvernement chinois mène injustement depuis 2016 une répression sans précédent contre les Ouïghour-e-s, minorité turcophone musulmane ; il s'agit là d'un véritable génocide.

Bien que la République populaire de Chine ne compte pas moins de 56 ethnies, le gouvernement mène depuis 1949 une politique de sinisation en vue d'intégrer massivement l'ethnie majoritaire chinoise des Hans au sein de la région autonome du Xinjiang, dans une perspective de renversement démographique. Ainsi, alors qu'en 1949 la communauté musulmane y était majoritaire, les Hans ne représentant que 6.7% de la population du Xinjiang. Aujourd'hui ce pourcentage s'élèverait à près de 40%. Si ce climat de tensions entre ethnies a mené à des émeutes violentes et à une vague d'attentats impliquants des fondamentalistes religieux. ses Ouïghour-e-s, ces actes ne justifient en aucun cas l'oppression subie par toute la communauté Ouïghoure sans distinction.

En passe de devenir minoritaires dans leur propre région d'origine, les Ouïghour-e-s font face à une répression de masse, une surveillance extrême et à des restrictions de leurs pratiques culturelles de la part des autorités chinoises. Il y aurait en effet 1,5 à 3 millions de femmes, d'enfants et d'hommes, enfermés dans des camps de "formation" selon les autorités chinoises, qui sont en réalité de véritables camps de travail forcé. Victimes de tortures physiques et psychologiques inhumaines, de viols ou encore de prélèvements d'organes, beaucoup de ces personnes sont tuées. En parallèle se déroule une politique de contrôle démographique de la population ouïghoure : les femmes sont stérilisées, le nombre de naissances est limité et les familles sont séparées. De "faux cousins" s'invitent en outre dans des foyers pour surveiller que les familles ne pratiquent pas leur religion et respectent la culture des Hans. Les mosquées sont détruites, les corans brûlés et la pratique du culte totalement proscrite.

Par ailleurs, la répression contre la population ouïghoure s'explique en partie par des enjeux territoriaux, énergétiques et commerciaux liés à la position stratégique du Xinjiang au Nord-Ouest du pays. La région est en effet extrêmement riche en ressources naturelles telles que le pétrole, le gaz ou encore l'uranium et se trouve en plein milieu du futur tracé des routes de la soie. Un gigantesque projet mené par Xi Jinping, dont le but est d'améliorer les voies de communication sur l'axe commercial entre l'Asie et l'Europe.

Alors que Pékin nie toutes accusations, la Jeunesse socialiste suisse dénonce ardemment ce génocide, les pays du Moyen-Orient qui soutiennent la politique du gouvernement chinois, ainsi que l'inaction des pays européens face à l'oppression des Ouïghour-e-s et le manque de sanctions prises envers la Chine.

Conséquemment, notre parti émet les revendications suivantes vis-à-vis des autorités suisses :

- Le Secrétariat d'État aux Migrations doit placer la région du Xinjiang sur la liste des pays et régions prioritaires en matière d'accueil des réfugié-e-s politiques.
- La Confédération doit continuer de s'opposer activement à la persécution des Ouïghours par le parti communiste chinois.

- La Confédération doit interdire toute importation de marchandises issues du travail forcé des Ouïghour.e.s.
- La Confédération doit dénoncer sans plus attendre les accords de libre-échange avec la Chine ainsi que l'accord controversé relatif à la surveillance des ressortissant.e.s chinois.e.s en Suisse.
- La Confédération doit interdire les exportations d'armes aux forces gouvernementales chinoises.

Il est temps que la Confédération réaffirme ses priorités en matière des droits de l'homme en Chine, concernant "le respect des droits des minorités et les libertés d'opinion, de la presse et de religion", comme annoncé par le DFAE dans leur communiqué de presse du 26 novembre 2019.

Proposition du CD : accepter